

Comment débattre de la transition vers des modes de vie durables ?

Mathieu Saujot, Laura Brimont et Romain Schumm (Iddri)

Les mesures mises en place pour lutter contre la pandémie de Covid-19 (confinement, limitation des déplacements, application de suivi des malades) ont relancé le débat sur le respect des libertés individuelles (Nay, 2020). Cette problématique de l'immixtion de la puissance publique dans la sphère privée n'est pas nouvelle – c'est un enjeu fondamental des sociétés politiques modernes depuis le XIX^e siècle (Constant, 1819) –, mais elle se pose, notamment, de manière renouvelée à l'ère des nouvelles technologies numériques de surveillance. Elle est également très présente dans le débat sur la transition écologique, dès lors que l'on aborde la question des changements de modes de vie. Du débat sur les normes environnementales accusées d'être trop contraignantes à celui sur la taxation des carburants qui entraverait la liberté d'aller et venir, ou dans une version plus extrême les accusations de « dictature écolo » ou de « khmers verts »¹, la question de la liberté revient régulièrement dans le débat sur les politiques publiques environnementales.

Ce *Décryptage* explore cet enjeu de l'articulation entre liberté individuelle et politiques publiques environnementales à travers le prisme de la légitimité de l'action publique. Partant du postulat que les politiques publiques ont vocation, par essence, à encadrer les pratiques ou les modes de vie afin de permettre à un groupe d'individus de faire communauté, il est possible de dépasser les polémiques sur le caractère liberticide ou non d'une politique publique, pour identifier collectivement les conditions de légitimité de l'action publique : jusqu'où la puissance publique peut-elle aller sans remettre en cause les libertés individuelles ? Ce *Décryptage* montre que la réponse à cette question est liée, notamment, à la grille de lecture utilisée pour expliquer les modes de vie, et qu'il en existe plusieurs suivant les points de vue adoptés. Ainsi, légitimer l'action publique demande avant tout de débattre collectivement des différentes visions des déterminants des modes de vie, afin de choisir démocratiquement des changements plutôt que de se les voir imposer par l'urgence de crises futures.

¹ Carbou, G. (2019). « Liberticide, l'écologie ? Le vrai débat est ailleurs ». Reporterre, 11 juillet 2019. <https://reporterre.net/Liberticide-l-ecologie-le-vrai-debat-est-ailleurs>

MESSAGES CLÉS

Reformuler les oppositions entre libertés individuelles et action publique est utile pour débattre des modes de vie dans le cadre de la transition écologique.

Ce *Décryptage* propose huit grilles de lectures différentes pour penser les changements de mode de vie et aider à structurer le débat sur la légitimité de l'action. Chacune porte en elle une conception spécifique du problème à résoudre, une vision de l'individu et de l'action publique à mettre en œuvre.

Ces grilles permettent de révéler les justifications en termes de liberté, et de montrer que toute évolution des modes de vie dans le cadre de la transition écologique n'équivaut pas automatiquement à une perte de liberté : elle peut être neutre ou même vécue comme libératrice.

Discuter des différentes formes de changements possibles sur des exemples concrets permet de juger collectivement des incertitudes, des bénéfices et des risques, et ainsi de faire émerger de nouvelles préférences collectives dans les débats participatifs ou de nourrir les scénarios prospectifs.

1. PLUSIEURS MANIÈRES DE REPRÉSENTER LES CHANGEMENTS DE MODE DE VIE

Un mode de vie peut être considéré comme un cadre de référence de la vie sociale (Maresca, 2017), conditionné en grande partie par des déterminants collectifs : normes sociales, réglementations, infrastructures, etc. (Brimont et Saujot, 2020). La puissance publique, et en particulier l'État, n'est pas le seul acteur à agir sur ce cadre de référence, mû par l'ensemble des acteurs de la vie sociale : entreprises, médias – sociaux ou non –, mouvements citoyens, artistes, acteurs financiers, etc. Mais elle y joue un rôle particulier, celui de chef d'orchestre, en tant que garante de l'intérêt général et du « vivre ensemble ». Ainsi, une politique publique par définition vient encadrer les pratiques ou les modes de vie afin de permettre à un groupe d'individus de faire communauté.

Si la puissance publique est légitime à agir sur les modes de vie, la question de son périmètre d'intervention est un objet constant de débat dans les sociétés démocratiques, et ne doit pas être interrogée de façon « hors sol », mais contextualisée : ce qu'on va considérer comme étant une action publique légitime dépend des convictions et des valeurs de chaque citoyen, mais aussi des principes au nom desquels l'État justifie son intervention dans tel ou tel champ et des modalités d'action (quelles politiques publiques sont mises en œuvre). Cette légitimité dépend aussi de la grille de lecture adoptée pour expliquer nos modes de vie : comment l'État définit-il le problème à résoudre ? Les modes de vie résultent en effet de nombreux déterminants, certains agissant davantage au niveau individuel, d'autres davantage au niveau collectif. La hiérarchisation entre ces facteurs n'est pas univoque, d'aucuns privilégiant certains facteurs d'explication plutôt que d'autres. On peut ainsi identifier dans le débat public différents « registres » de discours sur le changement des modes de vie, certains mettant l'accent sur la technique et l'innovation, d'autres sur la réglementation ou les incitations économiques, d'autres encore sur l'évolution des normes sociales, etc.

Prenons l'exemple de l'alimentation, en l'occurrence l'alimentation durable. Lorsque le fondateur de The Good Food Institute (une entreprise qui développe de la viande cellulaire) affirme que « la baisse de la consommation de viande ne sera possible que si nous donnons aux gens des alternatives qui soient les mêmes ou meilleures en termes de coût et de goût »² et que la solution proposée passe par la production de viande à partir de plantes ou de cellules souches, il analyse avant tout le problème de l'alimentation durable comme un enjeu technique. Il existe cependant d'autres lectures de ce problème. Pour Yuka (une entreprise de notation des produits alimentaires à partir de leur code barre), qui ambitionne d'« aider les consommateurs à faire de meilleurs choix pour leur santé et représenter un levier d'action

² On peut également rattacher à ce registre dans le domaine de l'alimentation durable la *smart agriculture*.

TABLEAU 1. Huit grilles de lecture pour penser les changements de modes de vie

Grille de lecture	Vision du changement	Exemples d'action publique attendue
Innovation	Il faut innover pour préserver nos modes de vie, la technologie va permettre de résoudre les problèmes écologiques.	Financement de programmes de recherche (ex : programme européen Horizon 2020) ; fiscalité avantageuse pour la R&D d'entreprises (ex : Crédit d'impôts pour la compétitivité et l'emploi, CICE).
Signal prix	Les changements de mode de vie sont guidés par le marché et les signaux prix.	Fiscalité écologique (ex : taxe carbone) ; subventions aux ménages (ex : rénovation énergétique).
Biais cognitifs	Il faut agir, via les sciences comportementales, pour redresser les biais cognitifs et faire changer nos comportements.	Changer la façon dont on présente les choix aux citoyens, dont on communique. Voir par exemple Griessinger (2019), Attwood <i>et al.</i> (2019), Park & Barker (2020).
Consommation	C'est par la consommation responsable que l'on va aboutir à un changement plus vaste des modes de vie.	Étiquetage des produits (ex : nutriscore) ; réglementation (ex : un contrat de crédit à la consommation doit mentionner les obligations de remboursement de l'emprunteur).
Spiritualité & sobriété	Il faut transformer la société, chercher une émancipation de l'environnement matériel et construire une éthique de la sobriété.	Éducation (ex : enseigner les liens entre la nature et l'homme).
Systèmes socio-techniques	Il faut transformer les systèmes socio-techniques, qui structurent nos modes de vie en définissant ce qui est possible, pratique, imaginable.	Construire un « système vélo » ³ ; aménagement du territoire (ex : allocation de permis de construire) ; marché de l'emploi (distance pour une offre acceptable selon Pôle Emploi).
Normes sociales	On peut faire changer les modes de vie en changeant les normes sociales quant à ce qui est acceptable et désirable.	Campagne d'information (ex : sécurité routière) ; loi ^{**} (ex : Loi Veil sur l'IVG).
Réglementation	Les changements de mode de vie passent par l'action réglementaire (interdictions, normes, contrôle, rationnement, quota).	Renforcement des cahiers des charges de différents produits ou interdiction de vente ; système de rationnement.

Légende : identifier la ou les grilles de lecture mobilisées dans un débat permet de clarifier les visions du rôle de la puissance publique envisagées par les différents acteurs : chaque grille de lecture porte en elle une conception spécifique du problème à résoudre, une vision de l'individu (*homo economicus*, *homo sapiens*, consommateur, être spirituel, être social, etc.) et de l'action publique à mettre en œuvre.

* Voir ce que la Fédération des usagers de la bicyclette appelle un « système vélo », illustrant comment pratiques sociales, services et infrastructures sont reliés. https://www.fub.fr/sites/fub/files/fub/Communiqués/decryptage_fub_planvelo_14-09-2018.pdf (p8)

** Selon Cass Sunstein, la loi n'a pas seulement pour vocation de définir des règles ; dans certains cas, elle a une fonction expressive, c'est-à-dire qu'elle exprime une norme sociale collective. Voir Sunstein (2019).

pour conduire les industriels à proposer de meilleurs produits »³, l'alimentation durable est avant tout un problème informationnel et d'asymétrie de pouvoir entre les consommateurs et les industriels de l'agroalimentaire. Cette lecture est incomplète pour une ONG comme le RAC (Réseau Action Climat) et

³ Site de Yuka, consulté le 24/04/2020

l'association Solagro, qui affirment que même « avec la meilleure information possible au consommateur, si les commerces ne proposent pas de produits durables ou sains ou si les prix demeurent trop élevés par rapport aux revenus, aucun changement ne sera possible » (RAC & Solagro, 2019), adoptant ainsi une lecture économique (l'existence d'une offre de produits durables, son coût) et socio-technique (l'accessibilité physique des produits) de l'alimentation durable.

Ce travail de clarification nous semble crucial pour le débat démocratique sur les modes de vie durables : quels sont les facteurs qui conditionnent nos comportements alimentaires, de mobilité, de consommation, de travail ? Quelle hiérarchie peut-on opérer ? Quelles seraient les implications (économiques, sociales, éthiques, etc.) d'une action publique ? Ces implications sont-elles acceptables, proportionnées ? Ce n'est qu'en réalisant collectivement ce diagnostic que l'on peut s'accorder sur ce qu'est une action publique légitime pour mener une transition vers des modes de vie plus durables. Et cette légitimité politique doit être réévaluée périodiquement : l'évolution de la société, de la technologie, des contraintes de notre environnement, etc., modifie de manière permanente notre appréciation de ce qui est acceptable et de ce qui ne l'est pas. Un exemple, qui peut sembler relever de l'anecdote, illustre très bien ce point : jusqu'en 1956, il était courant de proposer aux élèves des écoles de l'alcool à la cantine ; l'interdiction de cette pratique par l'État avait alors suscité une levée de boucliers, qui semble bien incongrue à notre époque⁴.

2. SELON LA GRILLE DE LECTURE, LA QUESTION DE LA LIBERTÉ SE POSE DIFFÉREMMENT

Le débat sur les modes de vie durables mobilise donc différentes grilles de lecture, chacune privilégiant certains déterminants des comportements humains⁵. Les identifier permet de clarifier les représentations d'une action publique légitime, notamment en ce qui concerne le respect de la liberté⁶.

En effet, ces grilles de lecture se justifient toutes (parfois de manière implicite) par rapport la question de la liberté. Pour certaines, le changement n'impliquerait pas de restriction. Les économistes tenant de la taxe carbone diront ainsi que celle-ci n'oblige pas et permet de « maintenir le principe de liberté tout en responsabilisant les citoyens et les entreprises en appliquant le principe de pollueur-payeur »⁷, ce qui permet de faire changer les comportements. Les tenants de l'innovation technologique

affirment pour leur part que celle-ci permet de préserver la liberté (de ne pas changer) en offrant des alternatives techniques pour un usage inchangé (viande cellulaire, voiture électrique). Dans le même ordre d'idée, les promoteurs d'une approche comportementale basée sur nos biais cognitifs considèrent que l'on peut faire changer nos comportements en modifiant l'environnement de nos choix quotidiens (par exemple, en mettant en avant dans un menu une option de plat végétarien), grâce à une approche « souple et non envahissante de paternalisme, qui n'interdit rien et ne restreint les options de personne, [...] qui vise à aider les hommes à prendre des décisions qui améliorent leur vie sans attenter à la liberté des autres » (Thaler et Sunstein, 2008).

Pour d'autres grilles de lectures, le changement pourrait même être libérateur. En abordant dans son encyclique la crise écologique par une entrée spirituelle, le pape François considère ainsi que « la sobriété, qui est vécue avec liberté et de manière consciente, est libératrice » (Pape François, 2015), à rebours de la conception habituellement restrictive et négative de la sobriété. Dans le contexte de l'alimentation, cela peut être relié aux logiques observées de recherche de sens *via* une reprise en main de son régime alimentaire (ex. véganisme et souffrance animale)⁸. Sur un autre plan, certains considèrent que le régime alimentaire peut être contraint par la disponibilité d'aliments dans les lieux d'achats, la restauration collective des lieux de travail et les infrastructures disponibles dans les foyers ; agir sur ces contraintes liées à l'offre permettrait d'élargir le champ des possible et donc de retrouver de la liberté (ex. action de la Ville de Paris pour améliorer l'accès à tous à une alimentation durable⁹). En mettant les clés de la transition dans les mains du consommateur, l'approche de la consommation durable s'appuie sur sa liberté de choix, et sur les informations et outils qui la soutiennent, voire la renforcent (ex. applications, labels, etc.).

Enfin, certaines grilles de lecture conduiraient plutôt à redéfinir la perception de la liberté. En considérant que les normes sociales actuelles, fruits de l'histoire et de conventions, sont des contraintes sur nos modes de vie (ex. un bon repas de famille doit inclure de la viande), on peut voir la transition vers de nouveaux modes de vie comme une simple redéfinition collective de ce qui est désirable et positif¹⁰. Et si la réglementation peut réduire la liberté d'entreprendre et de consommer (ex. interdiction de vente de certains produits), c'est au profit d'une société plus capable de faire face à l'impact des crises environnementales, et donc plus libre sur le long terme.

4 Voir « 1956 : interdiction de l'alcool dans les cantines scolaires ». L'Œil de l'INA. Disponible sur https://www.youtube.com/watch?v=n_Ez2RMjwuA

5 Ces grilles de lecture ne sont pas exclusives les uns des autres : un même individu peut ainsi recourir à différentes grilles de lecture pour analyser un changement de mode de vie.

6 Nous employons ici le terme liberté comme l'ensemble des capacités à réaliser ce qui permet de mener son mode de vie, et ce qui le constitue (pratiques de consommations, lieu de vie, choix de mobilité, régime alimentaire, etc.).

7 Gollier, C. (2019). Interview dans *L'Opinion*, 8 août 2019.

8 Voir par exemple Baromètre de la perception de l'alimentation, 2010, Credoc. Pour un exemple de recherche de sens *via* de nouveaux régimes : l'exemple des régimes paléos <https://www.avise-info.fr/alimentaire/regime-paleo-des-consommateurs-en-quete-de-sens>

9 Stratégie de Paris pour une alimentation durable : https://www.api-site.paris.fr/paris/public/2018%2F9%2FStrat%C3%A9gie_Paris_Aliment_Durable_Version%20Web.pdf

10 En réponse à une question sur la dictature verte, P. Bihouix répond : « Le désir est mimétique : je ne désire que ce que désirent les autres. [...] Demain, il sera aberrant de conduire une voiture qui pèse une tonne ou plus. Et alors ? Les voitures étaient bien plus petites dans les années 1960 et 1970, qui restent pourtant dans l'imaginaire collectif comme des années de liberté. Les références et les normes évoluent, en permanence... » <https://carnetsdalerte.fr/2020/02/04/quelle-transition-ecologique/>

3. DE LA MATIÈRE À DÉBAT

Chacun des argumentaires présentés ici peut être discuté et débattu. La liberté du consommateur dépend de l'alternative de choix de consommation qui s'offre à lui, et donc de l'offre ; la taxe carbone préserve avant tout la liberté de ceux qui peuvent facilement la payer et conserver les mêmes comportements ; le changement de normes sociales contraint ceux dont les valeurs les rendent réfractaires à ces changements, etc. Le fait que chaque justification puisse être contredite peut justement nourrir un débat démocratique, et c'est bien au niveau de secteurs spécifiques que cela peut être fait de manière fertile (ex. alimentation, mobilité locale, etc.). Il s'agit alors de discuter de la pertinence du registre (est-ce la bonne façon de considérer la question ?) et de sa mise en œuvre concrète, et donc de la légitimité de l'action publique : quels sont les impacts de la taxe carbone sur la liberté de se déplacer et comment les réduire ? Comment serait vécue une logique de sobriété des régimes alimentaires pour les classes populaires ?

Ce cadrage du débat sur la transition vers des modes de vie plus durables montre que toute évolution des modes de vie dans le cadre de la transition écologique n'équivaut pas automatiquement à une perte de liberté : elle peut être neutre ou même vécue comme libératrice. Cela nous pousse aussi à élargir notre réflexion aux contraintes de la société actuelle, indépendamment de ce que sera le futur de la transition écologique : suis-je satisfait de mon alimentation actuelle¹¹ ou de ma mobilité quotidienne¹², de mes conditions d'emploi ? La liberté est une valeur fondamentale et la nécessité d'en débattre ne devrait sans doute pas être circonscrite aux politiques environnementales. C'est un socle de la société qui doit sans cesse être réinventé, et d'autant plus à un moment où le prix environnemental de notre abondance matérielle se fait fortement sentir¹³. Rappelons enfin que pour juger du caractère acceptable d'une action publique sur nos modes de vie, il faut également s'intéresser au processus démocratique qui la sous-tend. En d'autres termes, la façon dont nos institutions démocratiques vont instruire la problématique, la questionner et la mettre en œuvre est aussi importante que la

11 Voir par exemple des motifs d'insatisfaction (p13) : https://www.ania.net/wp-content/uploads/2015/07/etude-ania-opinionway-les_francais-et-l-alimentation.pdf

12 Voir les travaux du Forum Vie Mobile, par exemple <https://fr.forumviesmobiles.org/projet/2019/01/07/enquete-nationale-mobilite-et-modes-vie-12796>

13 Pierre Charbonnier conclut son ouvrage *Abondance et Liberté* par la nécessité de réinventer la liberté et l'autonomie pour s'adapter au contexte de l'anthropocène. Le projet écologique doit être porteur de nouvelles formes d'autonomie.

substance de la politique publique. Et la crise des Gilets jaunes comme l'initiative de la Convention citoyenne sur le climat ont montré chacune à sa manière l'importance de réfléchir à de nouvelles procédures collectives de débat et de décision.

4. ORGANISER LE DÉBAT

Analyser en profondeur les modes de vie, leur évolution et l'acceptabilité de cette évolution dans le cadre de la transition écologique nécessitera de gérer la diversité de grilles de lecture existante pour organiser le processus politique : comment confronter les visions, comment délibérer, comment construire un agenda d'actions ? Une inspiration peut être trouvée dans l'analogie avec le Débat national sur la transition énergétique : en 2013, l'Iddri expliquait sa façon d'envisager le débat en rappelant que « *les scénarios énergétiques permettent de traduire de manière quantitative différentes visions ou aspirations normatives. Ils mettent en scène les choix réalisés et assurent la cohérence de récits parfois très contrastés, permettant ainsi d'étudier la faisabilité et les impacts de ces visions mobilisatrices* » (Bellevrat et al., 2013). C'est en confrontant de manière ouverte les parti pris normatifs, mais aussi les incertitudes propres à chaque vision, que la délibération collective peut fonctionner.

Ce travail implique les experts comme les citoyens, et les scénarios peuvent être un outil efficace de dialogue entre les deux. Aujourd'hui, l'enjeu prioritaire est de rendre explicite dans tous les scénarios les hypothèses concernant les changements de modes de vie et progressivement savoir mieux les incarner (Saujot et Waisman, 2020). Sans cela, le débat n'est pas possible. Les grilles de lecture que nous proposons dans ce *Décryptage* peuvent faciliter ce travail en constituant une base des différents mécanismes mobilisables dans les scénarios de transition. Par exemple, le fait d'explicitier la diversité des disciplines expliquant les changements de mode de vie peut faciliter le nécessaire travail pluridisciplinaire de la prospective. Enfin, la participation citoyenne doit nourrir ces réflexions prospectives et le fait qu'il existe parmi les individus une diversité de manières d'appréhender une question ne doit pas être interprété comme une incapacité à se mettre d'accord. En effet, comme l'explique Godard (2004), les individus ne sont pas figés dans leurs préférences, et peuvent même les adapter selon la situation en jeu. Et c'est bien de cela dont il s'agit dans la participation citoyenne : dépasser sa perception individuelle initiale, discuter des différentes formes de changements possibles et de leur légitimité et faire émerger de cette diversité de nouvelles préférences collectives.

Voir également l'annexe méthodologique et les références bibliographiques sur la page de présentation de ce *Décryptage* sur le site de l'Iddri. →

Citation : Saujot, M., Brimont, L., Schumm, R. (2020). Comment débattre de la transition vers des modes de vie durables ?. Iddri, *Décryptage* N°05/20.

Ce travail a bénéficié d'une aide de l'État gérée par l'Agence nationale de la recherche au titre des programmes « Investissements d'avenir » portant les références ANR-10-LABX-14-01.

CONTACT

mathieu.saujot@iddri.org

Institut du développement durable
et des relations internationales
41, rue du Four – 75006 Paris – France

WWW.IDDRI.ORG

[@IDDRI_THINKTANK](https://twitter.com/IDDRI_THINKTANK)